|  |  |
| --- | --- |
| **Bureau de la normalisation des télécommunications** | **logo_F_** |
|  |  |

Genève, le 23 janvier 2014

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.:  Tél.: Fax: E-mail: | **Circulaire TSB 77**  +41 22 730 5591 +41 22 730 5853 [bsg@itu.int](mailto:bsg@itu.int) | * Aux administrations des Etats Membres de l'Union * Aux Membres du Secteur UIT-T * Aux Associés de l'UIT-T * Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-T |
|  |  | **Copie:**  - Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études de l'UIT-T et du GCNT  - Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications  - Au Directeur du Bureau des radiocommunications  - Aux Directeurs des Bureaux régionaux de l'UIT |

|  |  |
| --- | --- |
| Objet: | **Cours de formation en ligne sur la Recommandation UIT‑T A.1:**  **"Méthodes de travail des Commissions d'études de l'UIT‑T"** |

Madame, Monsieur,

1 Conformément à la Résolution 44 de l'AMNT‑12 relative à la réduction de l'écart en matière de normalisation[[1]](#footnote-1), le Directeur du TSB est chargé de mettre en oeuvre des mesures pour réduire cet écart. L'une des mesures adoptées en vertu de la Résolution 44 consiste à envisager d'utiliser des outils d'apprentissage en ligne pour dispenser des formations sur les Recommandations UIT‑T.

2 Dans ce contexte, le TSB a mis au point un cours de formation en ligne sur la Recommandation UIT-T A.1: Méthodes de travail des Commissions d'études de l'UIT‑T. Cette Recommandation donne des principes généraux concernant les méthodes de travail, par exemple la conduite des réunions, la préparation des études, la gestion des commissions d'études, le rôle des Rapporteurs ainsi que le traitement des contributions et des documents temporaires de l'UIT‑T.

3 Le cours de formation en ligne vise principalement à présenter les structures, la gestion, les mécanismes de coordination et les procédures opérationnelles des Commissions d'études de l'UIT‑T définis dans la Recommandation UIT-T A.1.

D'une durée d'environ deux heures, le cours comporte six modules:

• Normalisation à l'UIT‑T

• Gestion des Commissions d'études

• Coordination

• Documents soumis aux Commissions d'études

• Documents produits par les Commissions d'études

• Infrastructure supplémentaire d'appui aux travaux des Commissions d'études

4 Chaque module – contenu du cours et questionnaire – est indépendant. Après avoir suivi le cours, les participants peuvent faire l'objet d'une évaluation finale en ligne. S'ils obtiennent au moins 80% des points, il leur sera décerné un certificat de réussite.

5 Le cours est accessible sur le site web de l'Académie de l'UIT (<http://academy.itu.int>) ou en utilisant le lien: <http://academy.itu.int/index.php/component/k2/item/1115>. L'intégration du cours sur le site web de l'Académie de l'UIT s'est faite en collaboration avec le BDT, qui gère cette plateforme. Les participants doivent s'inscrire sur le site web de l'Académie de l'UIT afin de recevoir un identifiant et un mot de passe. Une fois inscrits, ils recevront automatiquement par courrier électronique le code d'accès au cours.

6 Je voudrais saisir cette occasion pour vous inviter à communiquer ces informations aux organisations de votre pays qui participent déjà ou qui souhaitent participer aux travaux des Commissions d'études de l'UIT‑T et aimeraient en savoir plus sur les méthodes de travail desdites Commissions d'études.

7 Ce cours en ligne est le premier d'une série. Le cours suivant portera sur la qualité de service des réseaux mobiles.

Je compte sur votre participation active à cette entreprise.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Malcolm Johnson  
Directeur du Bureau de la  
normalisation des télécommunications

1. Pour plus de détails, veuillez consulter le site web sur la réduction de l'écart en matière de normalisation (<http://www.itu.int/en/ITU-T/gap/Pages/default.aspx>). [↑](#footnote-ref-1)